



Bruxelles, le 16 avril 2008  
PRE 020 (Presse)

La 2863<sup>ème</sup> session du Conseil de l'Union européenne - **JUSTICE ET AFFAIRES INTÉRIEURES** - se tiendra le 18 avril (9.30), dans le Centre de conférences - FIL, rue Carlo Hemmer, à Luxembourg, sous la présidence de **M. Dragutin Mate**, Ministre de l'Intérieur et **M. Lovro Šturm**, Ministre de la Justice de l'Slovénie.

Les points suivants seront examinés lors de cette session:

- Proposition de directive modifiant la Directive 2003/109/CE afin d'étendre son champ d'application aux bénéficiaires d'une protection internationale
  - Orientation générale
- Proposition de directive relative aux normes et procédures communes applicables dans les États membres au retour des ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier
  - État d'avancement des travaux

***Délibération publique***
- Autorisation à la Commission à engager des négociations en vue de la conclusion d'un accord entre la Communauté européenne et les États-Unis d'Amérique concernant certaines conditions d'accès au programme américain d'exemption de visa.
- Le problème de l'immigration illégale en Grèce comme frontière extérieure l'UE.
- Proposition de décision portant création de l'Office européen de police (EUROPOL)
  - Orientation générale
- Plan d'action de l'UE pour le renforcement de la sécurité des explosifs
  - Accord politique
- Modification de la Décision-cadre 2002/475/JAI relative à la lutte contre le terrorisme
  - Orientation générale
- Décision-cadre relative à l'exécution des jugements par défaut
  - Orientation générale

Internet: <http://consilium.europa.eu/Newsroom>  
E-mail: [press.office@consilium.europa.eu](mailto:press.office@consilium.europa.eu)

- Décision sur le renforcement d'Eurojust portant modification de la décision 2002/187/JAI du Conseil du 28 février 2002 instituant Eurojust afin de renforcer la lutte contre les formes graves de criminalité
  - certaines questions
  
- Cadre de référence commun pour le droit européen des contrats
  - position du Conseil
  
- Information sur la Troïka ministérielle UE-États-Unis dans le domaine de la justice et des affaires intérieures, qui s'est tenue les 12 et 13 mars 2008 à Brdo pri Kranju, en Slovénie

◦  
◦      ◦

**En marge du Conseil:**

**9h30: Réunion du Comité mixte au niveau ministériel**

- SIS II :
  - état d'avancement des travaux
  - rapport de FoSIS II
  
- Proposition de directive relative aux normes et procédures communes applicables dans les États membres au retour des ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier
  - État d'avancement des travaux

\*  
\*      \*

*Conférences de presse à la fin de la session du Conseil (+/- 15.30 heures)*

***Les événements publics et conférences de presse peuvent être suivis par transmission vidéo:***  
**<http://www.consilium.europa.eu/videostreaming>**

---